

La lettre de la régulation

N° 29

SOMMAIRE
1-4 Point théorique
4-5 Publications
5-6 Annonces

juin 1999

ÉDITORIAL

L'article de Daniel Cohen et de Pascaline Dupas vient bousculer des idées reçues qui, parce qu'elles concernent le chômage, ont une incidence particulièrement importante sur le monde social. En mettant l'accent sur le destin de ceux qui perdent leur emploi en France et aux États-Unis, les auteurs nous livrent un certain nombre de résultats empiriques assez décapants pour l'image du modèle américain.

La rédaction de *La Lettre de la Régulation*

POINT THÉORIQUE UNE COMPARAISON DES TRAJECTOIRES INDIVIDUELLES SUR LES MARCHES DU TRAVAIL FRANÇAIS ET AMERICAIN

DANIEL COHEN, PASCALINE DUPAS

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE & CEPREMAP

E-mail : dcohen@elias.ens.fr ; pascaline.dupas@ens.fr

Les comparaisons des taux de chômage français et américains donnent ordinairement l'avantage aux États-Unis. De fait, en 1999, le taux de chômage américain s'élève à 4.3 % tandis qu'il vaut 11.5 % en France. Cette comparaison pêche toutefois de deux manières au moins. D'une part, elle est faite indépendamment des corrections qui portent sur l'état du cycle économique. Or il n'est pas indifférent de comparer, une année donnée, des taux de chômage qui peuvent correspondre dans un pays à un point haut de l'activité économique, et dans l'autre à une récession. Si les taux de chômage français et américain sont aujourd'hui très éloignés l'un de l'autre, ils étaient beaucoup plus proches au début des années quatre-vingt-dix. Par ailleurs, la comparaison porte sur des taux de chômage qui sont eux-mêmes soumis à caution dès lors que l'inactivité est souvent une forme déguisée de chômage qui est mal mesurée. La mesure du chômage involontaire est rien moins qu'évidente. Par ailleurs et peut-être surtout, le taux de chômage est une chose, le destin du chômeur en est une autre. Les écarts entre les taux de chômage (à supposer même qu'ils soient bien mesurés) sont très peu informatifs de ce que représente l'expérience du chômage dans les deux pays. Pour apprécier en effet ce que le passage par le chômage représente pour un travailleur qui a perdu son emploi, il

faut en effet être capable d'évaluer le statut de l'emploi qui sera le siège passé le chômage, prendre aussi en compte le rôle des allocations chômage. Telle est l'ambition de cette note : évaluer et comparer les destins de ceux qui perdent leur emploi en France et aux États-Unis, relativement à ceux qui le gardent.

Non-emploi

Pour éviter autant que possible de contaminer la comparaison des deux pays par les deux biais que nous avons cités en introduction, nous comparerons les taux de non-emploi plutôt que les taux de chômage, et nous ferons porter la comparaison sur la première moitié des années quatre-vingt-dix pour ne pas se prononcer sur les différences de cycles entre les deux pays dans la deuxième partie des années quatre-vingt-dix. Le taux de non-emploi se détermine simplement comme le pourcentage de personnes qui n'ont pas d'emploi (sans référence à une notion intermédiaire de « population active »). Nous présentons ici les résultats qui portent sur les hommes âgés de 30 à 50 ans, catégorie pour laquelle la différence entre chômage et non-emploi est la plus faible, l'inactivité "volontaire" étant sans doute peu significative (voir Cohen et al., 1997 et Dupas, 1998, pour des éléments complémentaires).

La lettre de la régulation est financée grâce aux cotisations des membres de l'Association **Recherche & Régulation** et aux abonnements.

La lettre de la régulation diffuse toute information concernant les publications, séminaires, colloques ou autres activités de recherche en relation avec l'approche de la théorie de la régulation. Ces informations peuvent être adressées soit à Bénédicte Reynaud, Rédacteur en chef de la **lettre de la régulation** : CEPREMAP, 140 rue du Chevaleret, 75013 Paris - Fax : +33 (0)1 44 24 38 57 - e-mail : Benedicte.reynaud@cepremap.cnrs.fr, soit à Robert Boyer:CEPREMAP - e-mail : robert.boyer@cepremap.cnrs.fr. Pour les renseignements concernant l'édition électronique s'adresser à Yves Saillard (e-mail : Yves.Saillard@upmf-grenoble.fr) IREP BP 47X , 38040 Grenoble Cedex 9 Tel : 33 (0)4 76 82 54 30 - Fax : 33 (0)4 76 82 59 89. ISSN en cours



renvoie au serveur *Lettre de la régulation* <http://www.upmf-grenoble.fr/irepd/docregul.htm>

Tableau 1 : Taux de non-emploi : hommes 30-50

ans (1991-1995, en %)	
US	7.3
France	8.7

Source : US : PSID ; France : Enquête Emploi

On trouve ainsi des chiffres proches en France et aux États-Unis. Mais ce chiffre ne révèle pas grand-chose. Il existe en effet une très forte différence entre les vitesses auxquelles on entre et on sort du non-emploi.

Exammons, tout d'abord la vitesse à laquelle un travailleur sans emploi en retrouve un autre. Considérons ainsi les cohortes de travailleurs qui avaient un emploi, l'ont perdu, et suivons leur trajectoire jusqu'à ce qu'ils en retrouvent un autre. Dès qu'un travailleur a retrouvé un emploi, nous le faisons sortir de l'échantillon, même s'il peut parfaitement reprendre très vite l'emploi ainsi trouvé. (Nous examinerons plus bas la vitesse à laquelle on perd un emploi nouvellement trouvé).

Les données sont présentées au tableau 2. Au bout de 6 mois, on voit que près de 75 % des travailleurs américains ont retrouvé un emploi, alors que ce ne sera le cas que de la moitié des travailleurs français. L'analyse des travailleurs non qualifiés va dans le même sens, leur embauche étant légèrement plus faible dans les deux pays.

Tableau 2 : Maintien dans le non-emploi**des travailleurs nouvellement sans emploi**

% de travailleurs qui ont perdu leur emploi et n'en ont pas retrouvé au moins un autre, x mois plus tard

	Us	France
1 mois	83.3 %	87.1 %
3 mois	46.2 %	67.4 %
6 mois	25.2 %	51.5 %
1 an	12.5 %	26.9 %
2 ans	5.6 %	14.7 %

Source : US : PSID ; France : Enquête Emploi, hommes 30-50

Il n'est évidemment pas du tout équivalent d'analyser le destin des cohortes de travailleurs qui ont perdu un emploi et de mesurer le temps qui leur est nécessaire pour en retrouver un autre, et d'analyser par ailleurs la vitesse à laquelle un stock de travailleurs sans emploi, photographié en un instant donné, va trouver un emploi plus tard. Si tous les travailleurs étaient exactement équivalents eu égard à leurs chances (ou leur envie) de trouver un emploi, ces deux notions seraient évidemment équivalentes. Supposons toutefois que ça ne soit pas le cas, qu'il existe des travailleurs qui sortent vite (les "movers") et ceux qui sortent lentement (les "stayers"). La comparaison des

vitesses de sorties du stock de travailleurs sans emploi avec la sortie des flux de travailleurs nouvellement sans emploi portera sur des échantillons dont la composition sera évidemment très distincte. Le stock comprendra (beaucoup) plus de "stayers" que la cohorte. On mesurera l'écart (spectaculaire) entre ces deux notions en se reportant au tableau 3, qui montre les taux de sortie vers l'emploi du stock de travailleurs sans emploi. La différence avec les résultats obtenus pour les flux est frappante, pour toutes les catégories concernées. Au bout de six mois, en France comme aux États-Unis.

Tableau 3 : Maintien dans le non-emploi du stock de travailleurs sans emploi

% du stock de travailleurs sans emploi et qui n'en ont pas retrouvé au moins un autre, x mois plus tard

	Us	France
1 mois	92.3 %	97.2 %
3 mois	70.8 %	91.5 %
6 mois	57.6 %	85.0 %
1 an	43.1 %	64.9 %
2 ans	37.1 %	56 %

Source : US : PSID ; France : Enquête Emploi ; hommes 30-50

Ces données montrent donc que les conséquences pour un travailleur de faire l'expérience malheureuse d'un passage par le chômage ou l'inactivité sont très mal appréhendées si l'on raisonne à partir du stock de travailleurs sans emplois. Comprendre et quantifier l'hétérogénéité en jeu est manifestement essentiel. Nous y revenons plus bas. Pour comprendre comment se détermine l'équilibre de long terme, il faut toutefois préalablement examiner le risque de perte d'emploi de ceux qui en ont un.

Intéressons-nous donc à présent aux données qui portent sur la perte d'emploi. Pour simplifier la comparaison entre la France et les États-Unis, nous distinguerons deux catégories de travailleurs : ceux qui disposent d'un emploi depuis moins d'un an des autres. Cela nous permettra en particulier de suivre la trajectoire des travailleurs qui viennent de trouver un emploi, passé une période de non-emploi, et de la distinguer de la situation des travailleurs mieux "installés" dans un emploi. Le choix d'une rupture d'un an est uniquement dicté par la disponibilité des données. L'enquête emploi permet en effet de suivre un travailleur sur trois ans. Le choix d'une fenêtre d'observation d'un an est destiné à permettre un suivi de deux ans des travailleurs ainsi définis. Nous appellerons dans la suite "insiders" les travailleurs qui ont un emploi depuis plus d'un an, et "outsiders" les autres. Les résultats sont présentés au tableau 4.

Tableau 4 : Taux de survie des travailleurs employés

% de travailleurs qui n'ont pas fait l'expérience du non-emploi au bout de x mois

	US	France
6 mois	95.0 %	98.1 %
1 an	88.3 %	94.5 %
2 ans	81.2 %	92.5 %

Source : US : PSID ; France : Enquête Emploi, Mâles âgés de 30-50.

L'écart de destin entre ces deux catégories est frappant, en France comme aux États-Unis. Lorsqu'on examine les travailleurs qui occupent leur emploi depuis plus d'un an, la comparaison entre la France et les États-Unis est attendue. Comme le montre le tableau 4, près de 20 % des travailleurs américains auront fait au moins une fois l'expérience du chômage au bout de deux ans, quand ce ne sera le cas que de 8 % des travailleurs français dans la même situation.

Considérons à présent les travailleurs embauchés depuis moins d'un an les « outsiders ». Comme le montre le tableau 5, près de 25 % des travailleurs américains correspondants auront à nouveau fait l'expérience du chômage, alors que ce sera le cas près de la moitié des travailleurs français dans la même situation, soit un nombre deux fois plus élevé en France ! Il ne fait donc aucun doute que les travailleurs français qui sont dans un emploi depuis peu sont beaucoup moins bien protégés que les autres travailleurs français (ce qui serait "dans l'ordre des choses") mais également beaucoup moins bien protégés que leurs homologues américains (ce qui est plus inattendu, sachant que le résultat inverse prévaut pour les insiders). C'est ce qui fait du chômage français un *double piège* : le temps est long avant de retrouver un emploi, et de plus cet emploi, lorsqu'il a été trouvé, est précaire.

Tableau 5 : taux de survie des nouveaux emplois
% de travailleurs qui ont trouvé un nouvel emploi et l'ont gardé x mois plus tard

	US	France
1 mois	98.8 %	91.2 %
6 mois	89.1 %	59.9 %
12 mois	77.1 %	47.1 %
2 ans	58.2 %	36.4 %

Source : US : PSID ; France : Enquête Emploi, Mâles âgés de 30-50.

Dynamique des destins

Comme la comparaison entre les flux et les stocks de travailleurs (nouvellement ou anciennement) sans emploi l'a montré, le non-emploi agrège des dimensions très hétérogènes du marché de l'emploi. Les études consacrées à la sortie du chômage font fréquemment état d'une polarisation entre deux groupes de travailleurs : ceux qui sont à sortie "rapide" et ceux qui sont à sortie "lente".

Dans les termes de Blanchard et Diamond (1994), on peut interpréter l'écart entre ces deux catégories à l'aide d'un modèle de file d'attente. On dira par exemple que les travailleurs à sortie lente sont ceux qui sont toujours mis en dernier dans la file d'attente qui mène à l'emploi, que ce soit pour des raisons de discriminations ou pour des raisons non observables à l'économètre (voir également Fougère et Kamionka pour une estimation empirique d'un modèle "mover-stayer"). Nous avons donc modélisé cette hétérogénéité, en reprenant cette distinction et nous avons estimé économétriquement un modèle de transition des différentes phases décrites précédemment (emploi, non-emploi, insider, outsider) ainsi que les dynamiques des salaires qui leur sont associés.

Pour conduire l'analyse, il faut préalablement faire le choix de la forme fonctionnelle par laquelle on évalue la contribution du revenu du travailleur à un instant donné à la dynamique de son destin salarial. Par facilité, on a retenu une fonction d'utilité *logarithmique*, qui a le mérite essentiel de correspondre à la forme fonctionnelle qui est généralement choisie pour estimer les équations de salaire. Appelons ainsi $J_x(w)$ l'utilité dynamique d'un travailleur qui est dans la situation x ("insider" ou "outsider", chômeur anciennement "insider", ou anciennement "outsider") et bénéficiant (ou ayant bénéficié) d'un salaire w (voir également Flinn, 1998). Appelons $p_{xx'}$ la probabilité de passer de l'état x à l'état x' , on écrira donc formellement :

$$J_x(w) = \text{Log}k.w + \mathbf{b} \left\{ \sum_{x'} p_{xx'} J_{x'}(w') \right\}$$

dans lequel $k = 1$ si le travailleur à un emploi, $k = b$ le niveau des taux de remplacement du salaire lorsqu'on est au chômage, et K un facteur d'actualisation du futur (nous prenons une valeur de $K = 0.075$ % par mois, voir Cohen, 1999). Ces calculs sont faits pour chacun des deux types de travailleurs : ceux à sortie "rapide" et ceux à sortie "lente". Nous présentons ici les résultats obtenus pour les hommes âgés de 30 à 50 ans. On trouve les résultats suivants :

Tableau 6 : Fonctions valeurs

A. France

	$J_1 - J_U$		$J_0 - J_U$	
	1	2	1	2
30-50	12.8	27.5	4.0	11.8
(non qualifiés)	(13.1)	(27.0)	(3.9)	(9.6)

B. États-Unis

	$J_1 - J_U$		$J_0 - J_U$	
	1	2	1	2
30-50	8.9	86.8	3.5	29.0
(non qualifiés)	(9.6)	(77.4)	(3.7)	(31.2)

Unités : nombre de mois de salaires

On voit que les nombres sont extrêmement proches en France et aux États-Unis. Un travailleur qui retrouve un emploi, qu'il soit à l'origine un ancien « insider » (employé depuis plus d'un an) ou un ancien « outsider » (employé depuis moins d'un an) gagne un supplément de richesse qui est quasiment identique en France et aux États-Unis, sans que l'on puisse voir de différence notable entre les ouvriers qualifiés et les autres. En revanche, un insider qui perd son emploi perd davantage en France qu'aux États-Unis, ce qui est conforme à l'intuition selon lequel il est mieux protégé en France. L'écart entre les deux n'est toutefois pas considérable : elle correspond à une décote de 4% environ. En termes actualisés, cela correspond à 4 mois de salaire environ.

La comparaison est tout à fait différente, en revanche, lorsqu'on compare les travailleurs à "sortie lente", c'est-à-dire tous ceux dont on peut dire qu'ils souffrent d'un problème d'insertion. On voit que les États-Unis sont beaucoup plus inégalitaires que la France, pour la très simple raison que les travailleurs à sortie lente sont beaucoup moins bien indemnisés. Cette hétérogénéité entre les destins des deux groupes gagnerait évidemment

à être étudiée de beaucoup plus près. Elle suggère à tout le moins beaucoup de prudence vis-à-vis de toutes les tentations visant à "américaniser" la situation des chômeurs français.

Références

- Blanchard, O. and P. Diamond (1994) Ranking, Unemployment Duration, and Wages", *Review of Economic Studies*, 61, 417-435.
- Cohen, D. (1999) "Welfare differentials across French and US labor markets", Cepremap, document de travail.
- Cohen, D., A. Lefranc and G. Saint-Paul (1997), "French unemployment: a transatlantic perspective", *Economic Policy* 25, 267-290.
- Dupas, P. (1998), "Une comparaison des marchés du travail français et américain", Cepremap et Direction de la Prévision, ronéotypé.
- Flinn, C.(1997): "Labor Market Structure and Welfare : A Comparison of Italy and the US." New York University, Mimeo.
- Fougère, Denis and Thierry Kamionka (1992), "Un modèle Markovien du marché du travail", *Annales d'Économie et de Statistique*, 27.
- Nickell, S. (1997) "Unemployment and Labor Markets Rigidities : Europe vs North America" *Journal of Economic Perspective*, vol 11, no 3, 55-74.99
- Pissarides, C. (1990) *Equilibrium Unemployment Dynamics*, Oxford : Basil Blackwell.

PUBLICATIONS

Asie

Hochraich Diana, *L'Asie, du miracle à la crise, Complexe*, 1999.

Capitalisme, Socialisme, Marxisme

- Ackerman Bruce, Anne Alstott, *The Stakeholder Society*, Yale University Press, New Haven 1999.
- Block Fred L., « Controlling Global Finance », *World Policy Journal*, vol. XIII, n° 3, 1996.
- Block Fred L., « Capitalism without Class Power », *Politics & Society*, vol. 20, n° 3, September, 1992.
- Block Fred L., *The Vampire State : and Other Myths and Fallacies about the U.S. Economy*, The New Press, New York, 1996.
- Carvalho Cicero Pericles de Oliveira, *Analise regulacionista da economia*, Edufal, Série Aponta Mentos, UFAL, Universidade de Cordoba 1998.
- Frémeaux Philippe, *Sortir du piège : la gauche face à la mondialisation*, La Découverte et Syros, Paris, 1998.
- Husson Michel, « Convergence des modèles de régulation ? », *La Revue de l'IRES, Comparaison France - Royaume-Uni*, n° 28, automne 1999.
- Soria Victor M., *Crecimiento Económico, Crisis Estructural y Ecolucion de la Pobreza en Mexico : un enfoque regulacionista de largo plazo*, Universidad Autonoma Metropolitana, Primera Edicion, Mexico, 1999.

Économie internationale

Boyer Robert (rapport du groupe Commissariat Général du Plan, présidé par), *Le gouvernement de la zone euro*, La Documentation Française, Paris, 1999.

Lafay Gérard, Herzog Colette, Freudenberg Michael et Ünal-Kesenci Deniz, *Nations et Mondialisation*, Economica, Paris, 1999.

Histoire des doctrines, Histoire économique

Armen Mamigonian e, Rego José Marcil, *O Pensamento de Ignácio Rangel*, Editora 34, Sao Paulo, Brésil, 1998.

De Faria Vivien, Diebolt Claude, « Histoire quantitative et cycles économiques, enquête sur les salaires de la fonction publique en France aux 19^e et 20^e siècles », dans Archambault E., Boëda M. (eds.) *Comptabilité nationale, Nouvelles frontières*, Economica, Paris 1999, p. 101-116.

Diebolt Claude, « Government Expenditure on Education an Economic Cycles in the Nineteenth and Twentieth Centuries. The Case of Spain with Special Reference to France and Germany », *Historical Social Research*, vol. 24, n° 87, p. 3-31, 1999.

Diebolt Claude, Histoire quantitative de l'instruction primaire en France avec les lois Ferry, *Research Papers*, n° 7, Humboldt University, Berlin, Comparative Education Center, 1999.

Diebolt Claude, L'évolution de longue période du système éducatif en France : XIXe et XXe siècles, *Research Papers*, n° 8, Humboldt University, Berlin, Comparative Education Center, 1999.

Setterfield Mark (ed.), *Growth, Employment and Inflation : Essays in Honour of John Cornwall*, MacMillan Press Ltd/St. Martin's Press, London/New York, 1999.

Politique économique et État

Drache Daniel, Sullivan Terry, *Health Reform : public success, private failure*, Routledge, London, 1999.

Petit Pascal, « Integration and Convergence in the European Union », in Setterfield Mark (ed.) *Growth, Employment and Inflation : Essays in Honour of John Cornwall*, MacMillan Press Ltd/St. Martin's Press, London/New York, 1999.

Production, Innovation, Information

(du) Tertre Christian, « Intangible and Interpersonal Services: Toward New Political Economy Tools. The French Case », *The Service Industries Journal*, vol. 19, n° 1, p. 18-34, London, January 1999.

Foray Dominique, Mairesse Jacques (éds), *Innovations et Performances*, Éditions de l'EHESS, Paris.

Lash Scott, Urry John, *Economies of Signs & Space*, Sage Publications, London, 1996.

Petit Pascal, « Les aléas de la croissance dans une économie fondée sur le savoir », *Couverture Orange CEPREMAP* n° 9909, avril 1999.

Rapport salarial

Beffa Jean-Louis, Boyer Robert, Touffut Jean-Philippe, « Les relations salariales en France : État, entreprises, marché financiers », *Notes de la Fondation Saint Simon*, juin 1999.

Schmitter Philippe C., Streeck Wolfgang, The Organization of Business Interests : Studying the Associative Action of Business in Advanced Industrial Societies, *Max-Planck-Institut Für Gesellschaftsforschung Discussion Paper*, Germany, 1999.

COMPTE RENDU DE LECTURE

LES AJUSTEMENTS DE L'EMPLOI

Michel Husson

Cahiers libres, Editions Page deux, Lausanne, 1999
Nicolas CANRY

L'ouvrage de Michel Husson vise à contester l'idée néo-classique selon laquelle l'emploi a pour déterminant essentiel le coût du travail.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, Michel Husson note que les pays qui ont créé le plus d'emplois sont souvent ceux qui ont amélioré leur compétitivité industrielle grâce à des gains de productivité, à l'exception notable des États-Unis, dont le régime d'accumulation extensive, organisé autour du secteur tertiaire abrité et faiblement productif, a favorisé la création de nombreux emplois, au prix il est vrai d'une forte segmentation salariale.

Pour la théorie néo-classique, la demande de travail dépend uniquement du coût relatif des facteurs de production. Ainsi une hausse du coût salarial rend le facteur travail relativement plus cher, ce qui provoque une substitution capital-travail qui réduit le niveau d'emploi.

Cependant, un tel phénomène est difficile à mettre en évidence d'un point de vue économétrique, notamment nous rappelle l'auteur, en raison de la complémentarité des facteurs de production. Ce résultat empirique aurait dû conduire à un approfondissement de la réflexion théorique autour des déterminants de l'emploi. Il s'est en réalité traduit par l'introduction de façon purement *ad hoc* des préceptes édictés par la théorie standard dans les modèles macroéconomiques, ce qui, pour l'auteur, relève plus d'une « dérive idéologique » que d'une véritable démarche scientifique.

Dans les modèles macroéconomiques usuels (Mosaïque par exemple), l'augmentation du coût salarial réduit la rentabilité et donc l'investissement des entreprises. D'autre part, cette hausse se répercute à terme sur les prix, ce qui provoque une diminution des exportations. Enfin, l'inflation provoque à terme une baisse de la consommation des ménages, qui réduit là encore la demande et finalement l'emploi. Or de telles conclusions sont le résultat d'hypothèses bien particulières concernant tant la formation des marges d'entreprises (marges constantes à moyen terme) que les comportements d'épargne des ménages (reconstitution des encaisses réelles), dont la validation empirique reste pour le moins problématique.

Pour comprendre les évolutions de l'emploi, il faut en fait se placer dans un cadre d'analyse plus global ne se limitant pas à analyse de la fonction de demande de travail. Michel Husson présente alors un modèle relativement proche de la vision régulationniste : le chômage des économies industrialisées s'explique par l'entrée en crise dans les années 1970 d'un régime combinant forte accumulation, forts gains de productivité, et croissance. Grâce à une étude économétrique, Michel Husson montre que la substitution des facteurs de production a joué au mieux un rôle de second ordre dans le ralentissement des gains de productivité (du travail). En France, on observe même que la persistance de la substitution capital-travail est allée de pair avec une faiblesse de la productivité du travail, invalidant ainsi les conclusions de la théorie néo-classique.

En fait il semble que ce soit surtout le ralentissement durable de la croissance économique qui ait pesé sur la productivité du travail, suivant les enchaînements proposés par Kaldor. Par ailleurs, l'accentuation de la tertiarisation des économies a pu contribuer à ce ralentissement de la productivité, qui s'est ensuite diffusé à

l'ensemble de l'économie, les activités de services étant de plus en plus utilisées sous forme de consommations intermédiaires par le secteur industriel. Enfin le fait que la demande sociale reste largement orientée vers des secteurs dégageant de faibles gains de productivité limite actuellement les possibilités de restauration de gains de productivité plus importants au niveau macroéconomique.

La réduction du coût salarial n'a donc aucune raison de résorber le chômage ; les politiques de rigueur salariale menées depuis 1983 en France corroborent d'ailleurs cette conclusion. Aujourd'hui, la faible ouverture de l'Union Européenne sur le reste du monde ainsi que la situation financière très favorable des entreprises (restauration des marges au cours des années 1980, taux d'autofinancement supérieurs à 100% dans les années 1990) laissent une marge de manœuvre considérable pour une relance coordonnée de la croissance en Europe, passant par une modification de la répartition des revenus, plus favorable aux salariés. La réduction de la durée du travail au niveau européen, sans compensation salariale, constituerait un moyen adéquat pour réaliser cet objectif.

L'ouvrage de Michel Husson, après s'être attaqué avec méthode à certaines thèses néoclassiques, dresse ainsi un constat très intéressant du « mal européen », pour proposer une solution de sortie de « crise » cohérente pour l'Europe.

Quelques remarques s'imposent néanmoins.

L'étude du coût relatif des facteurs aurait sans doute nécessité une présentation plus détaillée de l'évolution des taux d'intérêt réels en Europe. Cette étude aurait d'ailleurs vraisemblablement confirmé les propos de l'auteur : l'envolée des taux d'intérêt réels au début des années 1990 n'a pas, loin s'en faut, joué en faveur de l'emploi.

Les analyses économétriques de l'emploi et de la productivité se limitent à une étude de trois pays européens n'intégrant ni les États-Unis ni le Japon, alors que le premier chapitre met justement en perspectives les trajectoires originales de ces deux pays comparativement à l'Europe. Dans quelle mesure par exemple le « choix » de techniques plutôt capital-saving a-t-il pu contribuer à la création d'emplois aux États-Unis ? Quel a été exactement sur ce point l'impact du coût relatif des facteurs ?

Enfin, les critiques adressées à la « pensée dominante » éloignent parfois l'auteur du sujet principal du livre (l'emploi), en particulier dans le chapitre 4, consacré à la dette publique.

ANNONCES DE SÉMINAIRE

JOURNÉES RECHERCHE ET RÉGULATION

« ENTREPRISES ET MARCHES : LES NOUVEAUX
 ENJEUX INSTITUTIONNELS »
 les 3 et 4 décembre 1999 à Paris

Ces journées, organisées par Benjamin CORIAT et Olivier WEINSTEIN de l'université de PARIS XIII, porteront principalement sur deux thèmes complémentaires pour analyser les mutations contemporaines de la firme :

- Thème 1 : Gouvernement d'entreprises et marchés financiers
- Thème 2 : Entreprises, droits de propriété intellectuelle et innovation

Le séminaire de cette année qui fait suite à celui organisé l'an passé par le Lest sur les approches régulationnistes, sociétales et conventionnalistes de l'innovation, est donc centré sur les mutations couran-

tes de la firme dans les nouveaux contextes institutionnels que constituent le développement des marchés financiers d'un côté et la réorganisation des droits de propriété intellectuelle de l'autre.

Un programme provisoire du séminaire sera mis sur le site web de l'association dans le courant du mois de septembre.

Pour toute information contacter

Mme MARCHAND Corinne à l'université de Paris XIII (Tél. :

01 49 40 44 62 / fax. : 01 49 40 33 34

e-mail : marchand@seg.univ-paris13.fr

Vos suggestions et vos critiques sont les bienvenues et nous permettrons d'améliorer ce service.

Vous pouvez faire part de vos remarques aux adresses électroniques suivantes :

cecile.abattu@upmf-grenoble.fr

laetitia.azzolin@upmf-grenoble.fr

yves.saillard@upmf-grenoble.fr

NOUVEAUTÉ

Association Recherche & Régulation

BABIREG (BAse de données Bibliographiques sur la REGulation)

Depuis le mois d'avril dernier, un nouveau service est disponible sur le serveur **Recherche & Régulation** : la mise à disposition d'une base de données bibliographiques qui rassemble des références accumulées depuis une vingtaine d'années. Initialement, ces données ont été rassemblées par Robert Boyer et par Jacqueline Jean, puis par Yves Saillard. Un important travail de mise en forme a été réalisé grâce aux compétences du service de documentation de l'IREPD (Renée Rohrer, puis Cécile Abattu et Laetitia Azzolin).

Le mode d'emploi de cette base est le suivant :

- se placer dans la rubrique **BABIREG** du serveur ; cliquer sur **BABIREG** ; vous avez alors accès au catalogue de la base et au réseau documentaire de l'Université de Grenoble (REDOC) ;
- un formulaire vous permet d'interroger la base sur plusieurs champs : Titre, Sous-titre, Auteur, Mots clés, Date ; l'utilisation simultanée de plusieurs champs permet de croiser les critères ; par ailleurs l'utilisation du champ « Tous les champs » vous permet d'utiliser un même critère appliqué à tous les champs (et notamment une expression qui pourrait figurer en titre ou comme mot clé) ;
- les mots doivent être écrits, dans le formulaire, sans accent ni cédille ;
- les guillemets doivent être utilisés pour délimiter une phrase ou une expression ;
- il est possible d'utiliser dans un même champ les opérateurs « et », « ou », « sauf », ou leur combinaison ; il est possible d'utiliser une troncature (par exemple institution*) ;
- tout cela vous est indiqué en détail dans un guide d'interrogation disponible avec le catalogue ;
- le retour vers le serveur régulation peut se faire soit par la commande « Back » de votre navigateur, soit en cliquant sur **Recherche & régulation** ;

La base comporte environ 1 600 références actuellement ; elle atteindra environ 2 000 références à la prochaine actualisation (qui aura lieu en juin : une actualisation trimestrielle est prévue).

RAPPEL

La lettre de la régulation est financée grâce aux cotisations des membres de l'association **Recherche & Régulation**. Pour l'année 1998-1999, le montant de la cotisation a été exceptionnellement porté à 440 F et donne droit aux volumes 2 et 3 de **L'Année de la régulation**. Pour suivre l'activité de l'association, et en particulier des divers groupes de recherche thématique, le lecteur est invité à se reporter au serveur de **La Lettre de la régulation**.

☒(à découper selon le pointillé)

ADHÉREZ À L'ASSOCIATION RECHERCHE et RÉGULATION

Nom :

Prénom :

Organisme :

Adresse :

.....

e-mail :

**Verse la somme de F..... en règlement
de mon adhésion pour l'année 1998-1999.**

Fait à : **Le :**

Signature :

Chèque libellé au nom de l'Association Recherche & Régulation, à adresser au trésorier Pascal PETIT –
142, Rue du Chevaleret – 75013 PARIS